



Règlement et programme de l'épreuve

Brison-Saint-Innocent le 10 avril 2023

21^{ème} GRAND PRIX DES VITICULTEURS

Souvenir Alain ROSSILLON

Le *Grand prix des viticulteurs* est une épreuve organisée par le club de BRISON-SAINT-INNOCENT CYCLISME sous l'égide de la FSGT en collaboration avec la municipalité de BRISON-SAINT-INNOCENT.

Règlement :

- Port du casque obligatoire,
- Respect du code de la route,
- Licence avec visa médical valable,
- Echauffement interdit sur le parcours,
- Les concurrents ne doivent pas jeter leurs déchets durant la course,
- Epreuve ouverte aux catégories 1,2,3,4 et 5 FSGT, UFOLEP, FFC et non licenciés munis d'un certificat médical valable.
- Les mineurs devront être munis d'une autorisation parentale pour participer.
- COVID 19** : Respect des consignes gouvernementales en vigueur si nécessaire (Port du masque, respect des gestes barrière, distanciation sociale, gel hydro alcoolique fourni sur place ...)

Horaires :

- Retrait des dossards à partir de **12h30** au *Trianon* (A côté de la Mairie)
- 1^{er} course Départ à 13H30**
Ouverte aux catégories 4 et 5 FSGT, 3 et 4 UFOLEP, FEMININES
⇒Distance : **20 tours soit 50 kilomètres**
- 2nd course Départ à 15h30**
Ouverte aux catégories *pass' cyclisme* FFC, 2 et 3 FSGT, 1et 2 UFOLEP (avec assurance supplémentaire)
⇒Distance : **26 tours soit 65 kilomètres**
- Remise des prix à **18H00** suivie d'un vin d'honneur

Prix des engagements :

Le prix est fixé à :

- 10 euros** pour les licences FSGT et UFOLEP
- 14 euros** pour les licences FFC et non licenciés

Inscription et règlement à adresser au plus tard le **7 avril 2023** à l'ordre du club BSIC

A l'attention de Monsieur PIQUET Christophe

Président de Brison-Saint-Innocent Cyclisme

131 c avenue charles Albert

73 290 LA MOTTE SERVOLEX

Téléphone: 07 77 81 69 93

Email: cpiquet@sfr.fr